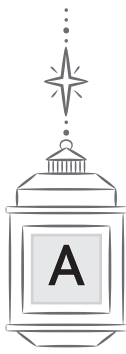


de la Dictionnaire
culture arabe

Mathieu GUIDÈRE





Abbas 1^{er}

Connu également sous le nom d'Abbas le Grand, il fut roi de Perse de la dynastie safavide, né en 1571 et mort en 1629. Durant son règne, il avait deux ennemis : les Ottomans* à l'ouest et les Ouzbeks à l'est. Pour les contrer, il crée un corps de cavalerie composé de prisonniers chrétiens convertis qui lui étaient entièrement dévoués. Grâce à eux, il agrandit le territoire perse dans plusieurs directions : en Irak où il réussit à prendre Bagdad* et sur la péninsule Arabique où il annexe le Bahreïn*. Mais petit à petit, ces convertis deviennent importants dans l'administration et accaparent les hautes fonctions. Cela conduit Abbas 1^{er} à se tourner vers les Britanniques grâce auxquels il réorganise l'armée et conquiert l'île d'Hormuz des mains des Portugais en 1620. À l'est, malgré de nombreuses

campagnes militaires contre les Géorgiens, il doit reconnaître l'autorité du prince chrétien Taymuraz.

Pendant son règne, les relations diplomatiques avec les États d'Europe et d'Inde sont riches et variées. Il a voulu constituer une alliance avec les Européens contre les Ottomans*, mais ses efforts échouent. En revanche, il a réussi à maintenir de bonnes relations avec les empereurs mongols et avec les princes de Moscovie. Il accepte également, sur le territoire perse, la présence de nombreuses missions religieuses étrangères comme les Carmélites, les Augustins ou encore les Capucins. Sur le plan intérieur, Abbas* 1^{er} développe le réseau routier notamment sur la côte et construit de nombreux ponts et caravansérails. En 1597, il fait d'Ispahan la capitale de son royaume et y construit de magnifiques palais. Même s'il reste l'un des plus grands rois perses, il est également connu dans l'histoire pour sa cruauté et pour avoir exécuté plusieurs membres de sa famille de peur qu'ils ne se retournent contre lui.



★ Abbassa

Abbassa est la fille du calife abbasside Al-Mahdi* (775-785) et la sœur du calife Haroun* Al-Rachid (786-809), personnage clé des *Mille et Une Nuits**. Elle a eu trois maris successifs qui sont morts avant elle, au point que le grand poète arabe Abou Nuwâs* en fit une boutade en conseillant au calife, comme moyen de se débarrasser d'un traître, de le marier avec sa sœur Abbassa. Mais celle-ci est également connue, dans l'histoire culturelle arabe, pour une célèbre intrigue amoureuse avec le grand vizir Jaafar. D'après la légende, son frère le calife Haroun, ne pouvant pas se passer de la compagnie de sa sœur ni de celle de son vizir Jaafar, a fait en sorte de les unir par un mariage de pure forme. Mais les deux époux ne se contentèrent pas de la forme et eurent une histoire

d'amour passionnée qui a donné naissance à plusieurs enfants. Lorsque le calife a fini par apprendre cette histoire, il enferma sa sœur et fit exécuter son vizir Jaafar pour trahison.

★ Abbassides

En 750, Abou Al-Abbas*, surnommé « le Sanguinaire » (*As-Saffâh*), arrière-petit-fils de l'oncle du prophète Mahomet*, devient calife après avoir vaincu les Omeyyades* à la bataille du grand Zab (749). Sa victoire signe le début du califat abbasside qui présidera aux destinées des Arabes et, au-delà, des musulmans, pendant plusieurs siècles, de 750 à 1258.

Le califat abbasside prône rapidement un pouvoir plus religieux et plus autoritaire que celui des Omeyyades*. Le calife est désormais porteur de l'étendard de la religion et son pouvoir temporel est indissociable de son autorité spirituelle. Une dynastie de « droit divin » se met progressivement en place, combattant activement toutes les formes de dissensions religieuses, en particulier celle des musulmans chiïtes,

qui ont cru un moment que les Abbassides* cèderaient le califat à l'un des leurs.

Or, pour contrer la revendication légitimiste chiite, les Abbassides* vont soutenir et promouvoir le sunnisme issu de la tradition prophétique, lequel finit par s'imposer dans l'ensemble du monde musulman comme le courant majoritaire de l'Islam.

Les Abbassides* établissent la capitale de leur empire à Bagdad*, construite en 762 et baptisée initialement Madînat as-Salâm* (Cité de la Paix*). Après avoir atteint son apogée sous le calife Haroun* Al-Rachid (786-809), la puissance politique des Abbassides s'affaiblit progressivement jusqu'à tomber sous la tutelle des Bouyides au 10^e siècle, puis des Seldjoukides au 11^e siècle. Après la prise de Bagdad par les Mongols* en 1258, une branche de la dynastie s'installe au Caire*, où elle conserve le titre de calife sous la tutelle des Mamelouks jusqu'à la conquête de l'Égypte* en 1517 et le transfert du califat aux sultans ottomans.



★ Abdallah

Abdallah*, orthographié Abdullah en anglais, est un prénom très fréquent dans les pays musulmans, formé de deux mots arabes : « Abd » (serviteur, esclave) et « Allah* » (dieu, seigneur). Le prénom signifie donc littéralement « le Serviteur de Dieu* ». Il fut porté, dès le début de l'Islam, par d'illustres personnages tels que : Abdallah Ibn Abd Al-Muttalib, père du prophète Mahomet* ; Abdallah Ibn al-Abbas* (m. 686), initiateur de l'exégèse coranique ; Abdallah Ibn Al-Zubayr (m. 692), anti-calife de la tribu du prophète ; ou encore Abdallah Ibn Tâhir (m. 844), fondateur de la dynastie tahiride au Khorasan.



Abdelmoumin

Sous ce nom (Abdelmoumin* ou Abd al-Mu'min) est connu le successeur du Mahdi* Ibn Toumart (1080-1130) à la tête du mouvement almohade (1121-1269). De son vrai nom Abdelmoumin Ibn 'Ali*, il est le fondateur de la dynastie qui allait régner au 12-13^e siècle sur l'ensemble du Maghreb* médiéval et de l'Andalus*, à la suite de la chute des Almoravides (1040-1147).



Abderrahman 1^{er}

Descendant des derniers omeyyades massacrés par les Abbassides* en 750 de notre ère, Abderrahman* (ou Abd al-Rahman) se réfugia au Maghreb* puis en Al-Andalus* (Espagne musulmane*), où il réussit à se faire proclamer émir à Cordoue en 756. Surnommé « Al-Dâkhil » (l'Immigré), il est le fondateur de la dynastie omeyyade

d'Occident qui allait régner sur une grande partie de l'Espagne jusqu'au 10^e siècle.



Abderrahmân III

En 929, l'émir Abderrahmân* III (912-961), dont le long règne correspond à l'apogée des Omeyyades* d'Espagne, se proclame « Calife* » et « Commandeur des croyants* ». En se proclamant calife, Abderrahmân III se pose doublement en défenseur du sunnisme et en promoteur de l'orthodoxie musulmane. En prenant le titre de « Commandeur des croyants », il se pare d'une dignité religieuse qui trouve sa traduction dans l'exercice du pouvoir temporel et spirituel. Il étend son influence au sud de la Méditerranée, en soutenant les tribus berbères des Zenâtas contre les califes fatimides en Afrique du Nord.

Imitant les califes abbassides, il fonde une nouvelle cité à l'ouest de la capitale, Cordoue, appelé *Madînat al-Zahrâ* (la ville fleurie), qu'il dédie à sa favorite nommée justement *Zahrâ*. Il adopte également le faste du cérémonial de cour oriental, importé de Bagdad*. Il forme enfin une garde califale constituée essentiellement d'esclaves d'origine slave, les Esclavons (*Saqâliba*), achetés aux marchands juifs et chrétiens puis formés aux métiers des armes et affranchis pour servir le calife.

Abderrahmân* III se positionne également en relations internationales comme le représentant de tous les musulmans et entretient, par conséquent, des relations diplomatiques avec l'empire byzantin. Ce dernier se trouve alors en position privilégiée car il peut jouer de la concurrence que se livrent alors les trois califats musulmans (omeyyade, fatimide et abbasside) pour faire avancer ses pions et servir ses intérêts.

Cette situation est fortement désapprouvée par les théologiens de l'époque qui estiment qu'Abderrahmân* III, en se proclamant calife, avait créé une scission (*fitna*) qui menace

l'unité spirituelle des musulmans (*oumma*). C'est pourquoi, le califat omeyyade ne sera jamais célébré dans les sources médiévales comme l'aurait souhaité son fondateur.



✦ Abderraziq

Le penseur et théologien égyptien Ali* Abderraziq (1888-1966) est diplômé de l'Université Al-Azhar* au Caire* en 1911 et disciple du réformiste Mohammed Abdou*. En 1912, il partit en Angleterre pour poursuivre ses études en sciences politiques et économie à l'Université d'Oxford. Il revint en Égypte* en 1915, à cause de la Première Guerre mondiale et devient juge au tribunal islamique de Mansourah.

Ali* Abderraziq* est essentiellement connu pour son ouvrage intitulé *l'Islam et les fondements du pouvoir* (1925) qui avait fait grand bruit en son temps. Dans ce livre, l'auteur met en cause l'institution califale en critiquant le principe

du consensus (*ijmâ'*) et estime qu'il s'agit d'une utopie irréalisable à l'époque contemporaine. Pour lui, le califat n'a été qu'une construction humaine, instrumentalisée par les politiques et régulièrement réactivée par divers mouvements politico-religieux : « En réalité, la religion musulmane ne justifie ni le Califat*, ni un quelconque État islamique* qui n'a jamais existé, pas même aux premiers temps de la communauté. Le Prophète fut un guide spirituel et non un roi de ce monde. Aucun principe religieux n'interdit donc aux musulmans d'édifier un État sur la base de principes politiques modernes, comme la séparation des pouvoirs », écrit-il dans son livre.

Le livre d'Abderraziq* constitue une rupture fondamentale avec la conception traditionnelle du pouvoir en terre d'Islam. L'auteur y démontre que les croyances religieuses sont sans rapport avec les formes de pouvoirs qui se sont succédées au cours de l'histoire musulmane. Il estime en particulier que le pouvoir temporel du prophète n'est que la cristallisation d'une situation exceptionnelle qui ne peut être reproduite ni comparée à aucun régime antérieur ou ultérieur.

Outre ses idées novatrices, le livre crée une polémique dans la presse parce qu'il appelle ouvertement à s'inspirer du système de gouvernement occidental (non musulman) et qu'il remet en cause la légitimité d'une institution musulmane millénaire (le califat). Le contexte de l'époque est également très sensible puisque la publication du livre intervient juste après l'abolition du califat par l'Assemblée turque (1924), coupant ainsi court aux aspirations de la monarchie égyptienne à récupérer le poste de calife rendu vacant par le vote turc.

Enfin, Abderraziq* a ouvert la voie à une démarche d'analyse historico-critique du patrimoine et de la civilisation islamique. Son influence sur les penseurs réformistes contemporains a été majeure.

Abdou

Mohammed Abdou* (1849-1905) est un penseur et un théologien égyptien considéré comme l'un des réformistes majeurs de la théologie islamique à l'époque contemporaine. Formé à l'esprit soufi à l'Université al-Azhar*, il est également le disciple de

Jamal* al-Dîn al-Afghani, qu'il a rencontré au Caire* en 1872. Après sa participation à la révolte d'Ourabi, il est contraint à l'exil au Liban en 1881, puis en France en 1884, où il rejoint son maître al-Afghani. Ensemble, ils fondent un journal, *Le Lien indéfectible* (*al-'Urwa al-wuthqâ*), qui promeut la réforme politique du monde arabe et musulman. Mais contrairement à al-Afghani, Abdou souhaitait se concentrer davantage sur les réformes éducatives et culturelles plutôt que sur les réformes politiques et économiques.

À son retour en Égypte* en 1888, Abdou* commence une carrière dans la justice en tant que juge dans un tribunal de première instance, avant d'être nommé juge dans une cour d'appel en 1891. Parallèlement à ces fonctions, il donne des cours de droit musulman à l'Université et publie de nombreux articles dans la presse sur des sujets d'actualité. Poursuivant sa réflexion sur la réforme des institutions islamiques, il devient en 1889 Mufti d'Égypte, titre qu'il conservera jusqu'à sa mort. Dans cette fonction, il promulgue de nombreuses fatwas affirmant la compatibilité de l'Islam et de la modernité.

Malgré son appel à la purification des pratiques islamiques dans la vie quotidienne, son interprétation de l'Islam sous le prisme de la modernité suscite de nombreuses critiques. Son apport le plus important en tant que penseur musulman réside dans son introduction de la raison dans l'interprétation du Coran*.

✦ Abdulmajid II

Dernier calife ottoman, il est élu par la Grande Assemblée Nationale turque le 18 novembre 1922 après la déposition du dernier sultan, son cousin Mehmed VI (1918-1922). Mais il est à son tour déposé par le Maréchal Mustafa Kemal le 3 mars 1924, date à laquelle l'Assemblée vote également l'abolition du Califat*. Dès lors, Abdulmajid* II quitte Constantinople pour s'exiler à Paris, en France, où il devait mourir le 23 août 1944.





Abolition de l'esclavage

L'abolition de l'esclavage dans le monde musulman intervient à partir du 19^e siècle. Mais c'est sous pression étrangère que les musulmans commencent à y réfléchir. À partir de 1843, les Britanniques abolissent l'esclavage en Inde et, cinq ans plus tard, en 1848, les Français l'abolissent dans tous les territoires d'outre-mer. Les Pays-Bas en font de même dans leurs possessions indonésiennes en 1854, et la Russie dans ses dépendances musulmanes d'Asie centrale en 1873.

Mais la réforme doctrinale et sociétale reste en retrait du mouvement abolitionniste, en raison du fait qu'il s'agissait d'une transformation subie, sans véritable évolution interne des idées et des mentalités. Ainsi, sous l'influence française, la régence de Tunis fut la première à édicter une loi d'émancipation générale des esclaves en 1846, juste avant le voyage officiel en France du bey Ahmad. Mais les attendus de cette décision, soumise à l'approbation des oulémas, portaient en eux les germes des problèmes à venir pour tous les abolitionnistes musulmans.

En effet, l'esclavage est déclaré « licite dans son principe mais fâcheux dans ses conséquences ». C'est donc grâce à l'argument juridique de « l'intérêt général » (*maslaha*) que l'esclavage est interdit en Tunisie* au milieu du 19^e siècle. Or, cet argument est spécifique à l'école sunnite malékite de l'Islam, laquelle domine seulement en Afrique du Nord. Ailleurs dans le monde musulman, les autres écoles juridiques, tant sunnites que chiites, font peu de cas de l'argument de la « *maslaha* » (intérêt général) car elles le considèrent comme un argument davantage politique que théologique.

C'est l'une des raisons pour lesquelles, en Tunisie* même, l'application du décret de 1846 s'avère difficile, à tel point qu'il faut renouveler l'interdiction trente ans plus tard mais, cette fois-ci, sous la pression britannique et non pas française. En effet, dans le cadre de la compétition entre les deux puissances, la Grande-Bretagne obtient, en 1875, du bey de Tunis, Muhammad al-Sâdik, la signature d'un traité par lequel il s'engage à tout mettre en œuvre pour supprimer effectivement l'esclavage. C'est pourtant sous le protectorat français que